



1 - CONCEPT

Vous aimez la voile mais pas les contraintes liées à l'acquisition d'un bateau ; l'offre de location nautique courante (habitable, moteur ou voile sportive) ne vous conviennent pas ? Le *Bounty Club* a été pensé pour vous.

Bounty club propose la location du *Bounty* près de chez vous, de Cancale à Saint-Jacut.

Le bateau vous est confié sur le plan d'eau de votre choix, après une mise en main rapide. En famille ou entre amis, vous profiterez du *Bounty* pour une sortie nautique inoubliable.

Le lieu de remonté du bateau peut-être différent de celui de mise à l'eau, pour un vrai programme « rando ».

2 – LE BATEAU

Le *Bounty* est un bateau de promenade à voile et à l'aviron. Transportable, très facile d'usage et de mise en oeuvre, il est mis à l'eau et gréé en un quart d'heure. Stable et plaisant à barrer, il donne le plaisir de la voile légère sans être au contact de l'eau de manière constante comme sur un bateau sportif.

Le *Bounty* est conçu pour 5 personnes en catégorie D et 3 personnes en catégorie C.

Le bateau est équipé en

- Moins de 2 miles d'un abri
- avec 4 brassières
- une paire d'aviron
- gréement complet (grand-voile et foc)
- pas de moteur ni de remorque.



3 – RESERVATION

Réservation du bateau : **02 99 88 91 93**
bountyboat@gmail.com

Conditions et modalités de réservation :

- Un chèque de caution de 1500 €
- Une attestation sur l'honneur de capacité à naviguer à la voile.

Vous êtes responsable du bateau tout le temps de la location.

Réservation en fonction des disponibilités, nous vous conseillons de prendre contact au moins une semaine à l'avance.

La réservation est ferme et définitive à la réception du règlement complet.

Condition d'annulation

- 100% 1 mois à l'avance
- 50% 2 semaines à l'avance
- 20% 1 semaine à l'avance.

4 – QUELQUES PRECAUTIONS

Il convient de prévoir les vêtements adaptés à une sortie en mer sur un bateau ouvert. Par temps frais, pluvieux ou ensoleillé, il est important de s'équiper de façon appropriée.

Le lieu de mise à disposition du bateau doit permettre sa mise à l'eau. Le loueur décide seul de la faisabilité de cette manoeuvre.

Notamment, en fonction du lieu de mise à disposition du bateau, l'horaire des marées doit être pris en compte afin de s'assurer de la faisabilité des manoeuvres de mise à l'eau et de remontée.

Petit voilier non lesté, la stabilité du *Bounty* est assurée par sa forme et la position de l'équipage. Quoique qu'improbable en condition normale, un chavirage est possible dans des conditions de vent fort ou en raison d'une erreur de navigation.

Le *Bounty* se "ressale" comme tout dérivateur léger.



TARIF DE LOCATION

	Hors saison 16 sept /14 juin	En saison 15 juin /15 septembre
1 jour	120 €	200 €
2 jours	200 €	350 €
3 jours	280 €	500 €
4 jours	380 €	570 €
5 jours	446 €	640 €
1 semaine	500 €	700 €